

## Délégués du personnel **CFDT** Personnel extérieur Groupama Loire Bretagne Réunion du 20 Novembre 2018

### Rémunération variable compatible DDA (Directive sur la distribution d'assurance)

**Les DP CFDT** sont surpris que le système de rémunération variable soit en totale conformité avec la DDA. Les seuils incitent à vendre un produit plus qu'un autre afin de déclencher la rémunération de la ligne et dans une autre mesure le déplafonnement. Comment le système actuel peut-il être en adéquation avec la DDA ?

**Les DP CFDT** réclament une réponse plus détaillée sur la conformité du dispositif. La direction indique qu'il est possible d'intégrer dans les dispositifs de rémunération des mécanismes variés (seuils, plafonds, bonus, accélérateurs, objectifs en nombre/en montant, etc.) par famille de produits répondant à un même besoin client. La direction indique que notre dispositif GLB a été visé par la conformité groupe et qu'il est bien conforme aux attendus DDA.

### Chèques Déjeuners

**Les DP CFDT** demandent à connaître les résultats des échanges initiés avec l'opérateur « Chèques déjeuners » ?

Le prestataire a été rencontré. La direction a demandé des comptes et mis en place un plan d'action.

Un suivi mensuel de l'amélioration du taux de rejet est réalisé.

Le report automatique des soldes 2018 a été validé.

Bref ça devrait s'améliorer...

Une fois de plus, **les DP CFDT** ont bien fait d'être pugnaces...

### Audit

**Les DP CFDT** sont alertés par de nombreux salariés qui dénoncent la dérive punitive des contrôles de niveau 1 décidée par la direction.

Les AN sont retirées pour des motifs bénins entraînant des sanctions financières importantes chez les salariés concernés.

La norme d'activité imposée, les procédures complexes et modifiées en cours d'année, les

objectifs assignés, devraient s'accompagner d'une plus grande souplesse dans l'exercice du contrôle.

**Les DP CFDT** demandent à la direction une plus grande tolérance et l'abandon des retraits d'AN suite à anomalie majeure. En effet, le salarié est déjà sanctionné par la non-atteinte de la prime qualité.

**Les DP CFDT** sont inquiets du climat actuel sur le réseau commercial.

Les résultats de bon nombre de contrôles entraînent une démobilisation et une perte de confiance profonde chez les commerciaux.

La direction précise qu'elle est prête à regarder le dossier.

La direction précise qu'il est possible sous 8 jours d'apporter des pièces complémentaires suite à AUDIT.

**Les DP CFDT** demandent la mise en place d'un groupe de travail sur ce dossier...

La direction accepte la proposition de la CFDT.

### Rémunération variable

**Les DP CFDT** interpellent la Direction sur les conséquences tant psychologiques que financières générées par les reprises d'affaires (vie et IARD) consécutives aux contrôles de gestion (ADV et audit)

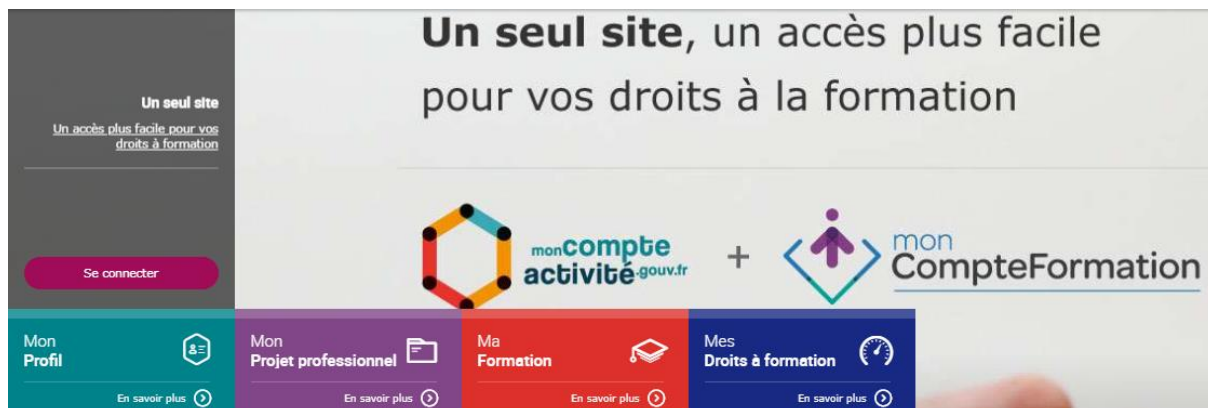
Comment compte-t-elle gérer les situations individuelles ?

La direction précise que toutes les situations sont regardées et que, pour des reprises de rémunérations importantes, un étalement peut être réalisé.

**Les DP CFDT** demandent une nouvelle fois l'abandon du seuil de 60% qui est souvent responsable de perte de rémunération importante due à l'annulation d'affaires et qui permettrait à chaque conseiller d'être rémunéré dès la première affaire.

**Les DP CFDT** demandent à la direction d'être entendus pour 2019. Réponses au PAC 2019

**Pour le 24 et 31  
Fermeture des agences  
ouvertes à 16H15.**



**Pour le compte activité les heures DIF doivent être reportées avant le 31/12/2018...sinon tout est perdu...**

**Pour vous aider contactez vos Délégués du Personnels du réseau commercial Groupama Loire Bretagne**

**Retrouvez toute l'actualité de la CFDT GROUPAMA Loire Bretagne**



<http://cfdtglb.fr/>

**Vous souhaitez que la CFDT vous informe par mail, transmettez-nous votre adresse mail privé sur [cfdtgroupamaloirebretagne@gmail.com](mailto:cfdtgroupamaloirebretagne@gmail.com)**

**Prochaine réunion Délégués du Personnel : Mardi 19 Décembre 2018  
Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos questions**